



MASTER PROFESSIONNEL EN GESTION DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Objectifs

L'Institut Supérieur des Techniques Appliquées et de Management s'est investie depuis plusieurs années dans la filière universitaire de référence des métiers de la Communication des organisations. Le Master Professionnel en Gestion de l'information documentaire correspond à un diplôme national Bac+5.

Le master parcours Gestion de l'information documentaire vise à former les étudiants aux carrières et aux métiers des bibliothèques et du secteur de l'information-documentation en approfondissant les compétences du cœur de métier et en intégrant les pratiques actuelles des technologies numériques.

Objectif principal

Former des spécialistes en ingénierie documentaire, archivistique et culturelle pour répondre aux besoins des organisations en matière de gestion de l'information documentaire d'une part, et de gestion du patrimoine culturel d'autre part.

Objectifs secondaires

- Offrir des compétences de veille et intelligence économique ;
- Former des Records Managers et Archivistes capables de gérer des systèmes d'archivages traditionnels, numériques, et audio-visuels ;
- Former les bibliothécaires et documentalistes ;
- Former les managers de l'information dans les organisations ;
- Former des spécialistes des questions culturelles et muséales ;
- Adosser la formation sur des stages et des apprentissages techniques tout en introduisant des enseignements transversaux.

Organisation des études

- Début des cours : **Octobre**
- Volume horaire hebdomadaire : **22 Heures**
- Nombre d'unités d'enseignement : **20**
- CC, TPE, Mémoire mineur, Stage, Mémoire (rapport de stage) et soutenance

Conditions d'admission

Le Master Professionnel « Documentation, Archives et Patrimoine » admet sur étude de dossier des étudiants et travailleurs titulaires d'une Licence (toutes disciplines confondues, ou tout autre diplôme équivalent)

Débouchés

Insertion professionnelle dans le domaine de la documentation et des bibliothèques :

Bibliothécaire, Documentaliste, Documentaliste-archiviste, chargé de veille dans divers contextes : bibliothèques et médiathèques publiques, bibliothèques spécialisées, centres de documentation ou services d'information en entreprise ou dans le secteur associatif, services documentaires dans les musées, les médias,...

Poursuite d'études :

L'obtention du Master permet :

- l'inscription en thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication.
- Concours d'entrée dans la fonction publique et grandes écoles.

Pièces à fournir

- Un imprimé du formulaire d'inscription à retirer au secrétariat ou sur le site internet de l'institut
- Une copie certifiée conforme du diplôme
- Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance,
- Une photocopie simple de la carte nationale d'identité (CNI)
- Un curriculum vitae à retirer au secrétariat
- Une enveloppe format A4 timbrée (timbre postal)
- 04 photos 4X4 en couleur
- Une chemise cartonnée portant l'adresse du candidat

Frais de scolarité

- Inscription : 100.000 FCFA
- Scolarité : 600.000 FCFA